



désaccord garde enfants

Par milly7, le 28/08/2023 à 13:06

Bonjour, Actuellement en garde alterné de mes 2 enfants 15 ans et 12 ans, j'ai jusqu'à présent les semaine paires. Mon ex mari affirme que nous devons changer les semaines. Il souhaite que je les récupère ce jour, semaine du 28/08 (semaine impaire) et qu'il les récupère de nouveau la semaine du 04/09. Je ne suis pas d'accord avec lui au vu de mon emploi du temps qui est déjà tout planifier pendant les semaines paires. Il veut absolument faire ce changement. J'ai rdv avec un avocat le 04 octobre afin de déposer une requête devant le JAF afin de notifier mon tour de garde les semaines paires, chose qui n'a pas été inscrite lors de notre divorce en 2016. En attendant le depot de la requete, comment dois-je procéder ? il est impossible pour moi avec mon travail de les garder les semaines impaires. Je souhaite simplement continuer comme nous faisons depuis des années. Ma question : Que dois-je faire ? si je ne les ai pas le 04/09, déposer une main courante ? personne n'arrive à me renseigner a ce sujet. par avance merci Emilie